



Maison des Jeunes et des Cultures du pays de Bégard

PROJET PÉDAGOGIQUE

Vacances de printemps – ALSH 11-17 ans du 13 au 24 avril
2026

18 février 2025

Coordonnées de l'organisme organisateur

Maison des Jeunes et des Cultures du pays de Bégard
17 rue de Guingamp
22140 BEGARD
02.96.45.20.60
accueil@mjcbeqard.fr

Lieu de l'accueil de loisirs et coordonnées

Maison des Jeunes et des Cultures du pays de Bégard
17 rue de Guingamp
22140 BEGARD
02.96.45.20.60 (accueil MJC)
06.72.68.34.95 (portable professionnel)

Déclaration : n° n° 0220490CL000223-25-P01

Lieu de l'accueil du séjour

Twenty Nine ,surf and co
Pointe de la Torche, 29120 Plomeur
02 98 58 53 80
info@twentynine.fr
Déclaration : 0220490CL000223-25-P03

Table des matières

1	Présentation générale	3
2	Rappel d'éléments clés du cadre légal	4
3	Organisation	5
4	Règlement interieur.....	6
5	Accueil de jeunes en situation d'handicap	6
6	Objectifs pédagogiques	6
7	Stratégie d'intervention.....	7
8	Accompagnement des jeunes.....	9
9	Apprenti.e animateur.ice.....	10
10	Sécurité physique, morale et affective.....	11
11	Les rythmes de l'adolescent	12
12	Les moyens mis à disposition	13
13	Évaluation et bilan	14
14	Camps accessoire.....	18
1	Principes d'inscriptions.....	18
2	organisations	18
3	Objectifs pédagogiques	19
4	Stratégie d'intervention	19
4	Les moyens	20
	HUMAINS	20
	Évaluation et bilan.....	22

1 Présentation générale

Ce projet pédagogique concerne l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) du pays de Bégard à destination des adolescents (local jeunes) pour les vacances de printemps du 13 au 24 avril 2026.

L'organisme organisateur

La MJC du pays de Bégard est une association à but non lucratif de type loi 1901. Créée en 1968, entre autre pour organiser le départ en colonie des enfants de son territoire, elle est agréée par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et titulaire d'un agrément de Jeunesse et Éducation Populaire 22JEP22055 daté du 31 mai 2024.

L'ALSH de la MJC de Bégard est un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) qui accueille des enfants de 3 à 17 ans. Ce projet pédagogique concerne uniquement l'accueil des jeunes de 11 à 17 ans (**à partir du collège**), et le séjour accessoire lié à celui-ci.

Valeurs portées par la structure

Le projet associatif de la MJC, définit en Conseil d'Administration et voté en Assemblée Générale, repose sur trois axes :

1. Favoriser la rencontre, la mixité sociale, la convivialité,
2. Susciter l'engagement des habitants du territoire autour des enjeux sociétaux actuels,
3. Être identifié comme un acteur essentiel du milieu associatif local et comme un lieu ressource.

Ce projet associatif est ensuite décliné dans le cadre d'un projet éducatif en intentions éducatives, elles-mêmes déclinées dans le présent document en objectifs pédagogiques. Les engagements éducatifs de la MJC sont les suivants :

1. Les accueils collectifs de mineurs sont des lieux de socialisation,
2. Les accueils collectifs de mineurs doivent être des espaces de découverte,
3. Les accueils collectifs de mineurs doivent être le lieu de pratiques et d'expériences culturelles nouvelles,
4. Les accueils collectifs de mineurs doivent être des espaces ouverts aux parents,
5. Les accueils collectifs de mineurs doivent être des lieux et des outils de formation pour les jeunes ou les adultes.

Le local jeunes de la MJC, en tant qu'élément d'une structure d'éducation populaire, se doit de respecter des valeurs fondamentales de laïcité, de démocratie, de respect, de tolérance et de solidarité. Elles font parties intégrantes de ce projet pédagogique.

Cette année le conseil d'administration de la MJC a rédigé un plaidoyer sur des champs d'actions à travailler et prendre en compte pour l'année et dans la réflexion

et conception des programmes d'activités lors des vacances scolaires. Celui-ci défend différentes valeurs :

Valeurs sociales & culturelles

- Développer l'esprit critique
- Lutter contre les violences
- Ouverture à l'autre et confiance en soi
- La question des écrans

Valeurs environnementales

- Reconnexion au vivant
- Reconnexion à son territoire rural
- Accélérer l'apprentissage & la diffusion de la transition écologique

Tous les axes ne pourront pas être mis en œuvre en même temps, mais seront pris en compte lors de la définition de nos objectifs.

2 Rappel d'éléments clés du cadre légal

Afin de s'assurer de la bonne compréhension et du respect du cadre légal imposé à toutes structures accueillant des mineurs, nous rappelons ici certains éléments clés :

- Le local jeunes est un ACM (Accueil Collectif de Mineurs), spécifié ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Les textes réglementaires faisant foi sont donc ceux destinés à ces structures.
- Le taux d'encadrement est légalement fixé à 1 encadrant.e pour 12 enfants de plus de 6 ans.
- Pour les baignades, outre la présence absolument nécessaire d'un.e surveillant.e de baignade qualifié.e (SB), le taux d'encadrement évolue comme suit :
 - Un.e animateurice de préférence présent.e dans l'eau pour 8 enfants de plus de 6 ans.
 - Un.e animateurice de préférence présent.e sans obligation de baignade pour les 12 ans et plus.
 - Un.e animateurice de préférence présent.e sans obligation de baignade, ni obligation de qualification surveillant de baignade (SB) pour les plus de 14 ans.
- Les soins prodigués aux enfants sont systématiquement réalisés par l'animateurice en charge du groupe et sont notés dans le carnet d'infirmerie.

- Les activités sportives ou dites « à risque » (VTT, voile, kayak,...) doivent être encadrées par des personnes qualifiées ou sont soumises à des conditions d'encadrement spécifiques. Il est important de vérifier les conditions légales lors de la conception et de la mise en œuvre des sorties et activités sportives.
- Les normes et réglementations en vigueur étant en constante évolution, il est vivement recommandé de se tenir informé.e et de les vérifier régulièrement.

3 Organisation

Au local, les jeunes apprennent en faisant et font en apprenant. Ils deviennent acteurs de leurs temps de loisirs tout en s'amusant !

PRINCIPES D'INSCRIPTION

- Être adhérent.e de l'association.
- **Inscriptions acceptées dans la limite des places disponibles. Elles se font uniquement via l'accueil de la MJC. L'animatrice jeunesse n'accepte aucune inscription.**
- Une annulation et/ou modification non justifiée au minimum 48h avant l'activité, sera facturée sauf sur présentation d'un justificatif (médecin). Pour les activités gratuites, une pénalité de 2€ sera facturée.
- Inscription par mail pour les jeunes ayant déjà un dossier **COMPLET** au local jeunes pour l'année 2025-26.
- En cas d'absence pour maladie, remboursement possible uniquement sur présentation d'un justificatif médical à transmettre au bureau d'accueil au plus tard la semaine suivant l'absence.

ORGANISATION

Le local jeunes est **ouvert pour cette période**. Les horaires se font en fonction des activités. Ils sont toujours indiqués sur le programme d'animation.

Pendant les vacances, les activités du local jeunes sont proposées **sur inscription et sont dites « à la carte »**. L'animatrice accueille donc les jeunes inscrits sur les créneaux horaires indiqués puis les libèrent.

Les repas ne sont pas fournis (hors précision sur le programme), mais il y a la possibilité d'apporter son repas pour le réchauffer et manger sur place.

La MJC propose des activités sur place ainsi qu'en extérieur, sous forme de sorties ou d'ateliers sportifs et culturels. Un programme est diffusé à chaque période de

vacances via des affichages au local jeunes, le site internet, les réseaux sociaux ou le collègue.

Le programme des vacances est fait en concertation avec les jeunes, par le biais de boîtes à idées, de discussion en face à face ou bien de questions sur les réseaux sociaux. Les idées sont ensuite ajoutées au programme, en respectant les objectifs de ce projet.

Journée type en annexe

4 Règlement intérieur

Un règlement intérieur du local jeunes est disponible à l'accueil de la MJC et sur le site internet de l'association. Les jeunes s'engagent à le respecter sous peine d'exclusion.

La consommation d'alcool ou de stupéfiants est formellement interdit au local jeunes et ses abords. Le jeune pris en flagrant délit de consommation se verra exclure du local pour l'activité et une discussion avec lui, ses responsables légaux et la direction de la MJC sera mise en place.

5 Accueil de jeunes en situation d'handicap

L'accueil constitue un enjeu majeur pour garantir une éducation inclusive et équitable. Chaque enfant, quelles que soient ses spécificités, doit pouvoir bénéficier d'un environnement adapté, favorisant son épanouissement et son autonomie. Cela implique une formation continue des professionnel.les, une collaboration étroite avec les familles et des professionnel.les formé.es comme le PRAI (Pôle Ressources Accueils Inclusifs), ainsi qu'une adaptation des locaux et des outils pédagogiques. Dès lors qu'un nouveau jeune s'inscrit, une rencontre avec le jeune et la famille sera mise en place avant le premier accueil physique. Des temps de régulations pourront être mis en place en cas de besoin.

6 Objectifs pédagogiques

Ces derniers mois ont été marqué par une météo particulièrement grise et pesante, qui a pu avoir un impact sur le moral et la motivation des jeunes. À l'approche de cette nouvelle période de vacances et avec l'arrivée progressive des beaux jours, il semble pertinent de proposer des temps favorisant le bien-être, la détente et le réconfort. Sur ces vacances je vais essayer de permettre aux jeunes de se ressourcer, de relâcher les tensions accumulées et de profiter d'un cadre plus léger et positif.

Dans le cadre de l'accueil des jeunes aux vacances de printemps 2026, nous poursuivrons les objectifs suivants :

- 1. Mettre le bien être au cœur des vacances :** Favoriser l'épanouissement global de chaque jeunes en plaçant le bien-être physique, émotionnel et social au cœur des vacances, à travers des activités et des temps adaptés qui encouragent la détente, la relaxation, l'expression, les relations positives, la coopération et le plaisir de vivre ensemble. Le bien-être est également physique, il permet de se sentir en forme, énergique et à l'aise dans son corps. Le sport favorise ce bien-être en améliorant la condition physique, en réduisant le stress, en renforçant la confiance en soi et en développant l'esprit d'équipe.
- 2. Assurer des temps d'accompagnements à destination des jeunes :** Les objectifs sont de gagner et maintenir la confiance des jeunes afin de faciliter les échanges sur des sujets sensibles, de proposer des temps d'information pendant les vacances sur des thématiques comme le BAFA, la sexualité ou la parole des jeunes, et de permettre aux adolescents qui ne sont pas disponibles ou à l'aise en période scolaire d'y participer. Il s'agit également de faire reconnaître la MJC comme un lieu ressource et d'écoute pour tous les jeunes.
- 3. Se rapprocher de la nature :** Permettre aux jeunes de se rapprocher de la nature en favorisant l'observation, la découverte et l'exploration des milieux naturels, tout en développant leur curiosité, leur sens de l'émerveillement et leur respect de l'environnement, afin de renforcer leur lien avec le monde naturel.
- 4. Offrir un espace sûr et inclusif pour tous :** favoriser le respect et l'acceptation de chacun. Il permet à tous de se sentir en confiance, de participer activement et de profiter pleinement des apprentissages dans un climat bienveillant et équitables

7 Stratégie d'intervention

Ces objectifs pédagogiques étant posés, il s'agit maintenant de les décliner de manière plus opérationnelle afin de construire le projet d'animation.

Objectif 1 : Mettre le bien être au cœur des vacances

- Prendre du temps pour sois :** Permettre aux participants de prendre du temps pour eux en découvrant des activités créatives et relaxantes, comme la fabrication de produits cosmétiques naturels, de tisanes maison, faire du tissu aérien. Mais aussi apprendre à passer du temps entre pairs pour s'écouter,

débattre, s'amuser (ex : aprèm boys, qui est une journée dédié au garçon à leur demande, ou ils ont cuisiner, faire des jeux etc..).

- **Apprendre à se connaître** : Faire des ateliers d'échanges « des tisanes papotes », accompagner de jeunes de connaissances personnel, et adapter des discussions ciblées sur l'estime de soi.

Objectif 2 : Assurer des temps d'accompagnements à destination des jeunes.

- **Accompagner les jeunes sur leurs scolarités** : Accompagner les jeunes dans la préparation des examens de fin d'année (brevet, bac) en les guidant pour réviser de manière organisée et efficace, créer et utiliser des fiches de révision, et travailler ensemble afin de mieux comprendre les notions, renforcer la confiance en soi et optimiser leurs chances de réussite
- **Former les jeunes** : Grâce au dispositif apprenti·e animateur·ice, nous pouvons travailler avec eux autour du métier d'animateur·ice dans une logique de transmission et de passation. Cela leur permet de découvrir les responsabilités liées à ce métier, mais aussi de comprendre les valeurs qui font vivre la MJC, qui sont également celles qu'ils expérimentent et vivent déjà au sein du local jeunes. Ce travail leur permet ainsi de prendre conscience de ces valeurs, de leur importance et de la manière dont elles se traduisent concrètement dans l'accompagnement des jeunes. C'est également un moyen pour nous de leur transmettre notre expérience, notre manière de travailler et l'esprit du lieu, afin qu'ils puissent à leur tour s'en inspirer et, peut-être, poursuivre cette dynamique auprès des plus jeunes.
- **Renforcer la MJC comme lieu ressource** : montrer qu'elle est un espace d'information, d'accompagnement et d'écoute pour tous les jeunes, en dehors du cadre scolaire.

Objectif 3 : Se rapprocher de la nature

- **Favoriser les échanges entre jeunes** de différents bassins de vies et milieux sociaux à travers des moments conviviaux comme des soirées raclettes qui permettent de se découvrir, se retrouver, mais aussi des tournois sportifs ou des sorties communes avec d'autres espaces jeunesse. L'objectif est de favoriser les rencontres entre jeunes de différents espaces afin qu'ils apprennent à se connaître, créent des liens solides et durables, qui peuvent se prolonger lors d'autres événements jeunesse ou même en dehors des services proposés par la MJC.
- **Encourager la participation et l'inclusion de tous** en proposant des activités accessibles et attractives, qui donnent envie à chacun de prendre part, quel que soit son lieu de vie. S'intégrer dans un groupe par le biais de leurs animateurs.ices référents.es est plus facile pour les jeunes timides.

Objectif 4 : Offrir un espace sûr et inclusif pour tous

- **Santé et bien-être** : créer un lieu où chaque jeune peut se sentir accepté, respecté, écouté et à l'aise. Durant cette période des temps d'échanges, d'informations sur des sujets parfois « tabous » pour les jeunes seront proposer, notamment sur la sexualité. Ceux-ci sont proposés afin de pouvoir laisser l'information accessible à tous.te, gratuitement, dans un cadre sécurisé et ludique.
- **Se divertir** : permettre à certains jeunes d'échapper à leurs quotidiens parfois compliqués et/ou de venir passer des moments de retrouvailles, de rencontres entre pairs.

8 Accompagnement des jeunes

L'information jeunesse occupe une place essentielle dans l'accompagnement des jeunes au quotidien. Elle ne se limite pas uniquement à des moments formels, comme des ateliers ou des interventions organisées, mais se construit aussi dans des échanges informels, au détour d'une discussion, d'une question spontanée ou d'une situation vécue. Ces moments du quotidien permettent d'ouvrir des espaces de parole où les jeunes peuvent s'exprimer librement, poser leurs questions et trouver des repères.

L'animatrice de la MJC crée un climat de confiance dans lequel les jeunes se sentent légitimes de s'interroger et de chercher des réponses. Elle est avant tout disponible et à l'écoute.

Il est important de laisser aux jeunes le temps et l'espace nécessaire pour s'informer sur les sujets qui les concernent directement. Ces thématiques sont variées et parfois sensibles : la consommation de drogues, la sexualité, les relations amoureuses, l'estime de soi, le harcèlement ou encore l'usage des réseaux sociaux. Aborder ces sujets de manière ouverte et sans jugement permet de déconstruire certaines idées reçues et d'aider les jeunes à faire des choix éclairés.

Ce travail d'information et d'accompagnement s'inscrit dans la durée et se réalise tout au long de l'année. Il ne s'interrompt pas pendant les périodes de vacances, car les temps de loisirs sont également des moments privilégiés pour échanger avec les jeunes et répondre à leurs questionnements. La continuité pédagogique doit être assurée par l'animatrice en CEE engagée. Elle se doit de s'inscrire dans la dynamique déjà mise en place, de poursuivre le travail engagé et de veiller à maintenir un suivi cohérent auprès des jeunes.

9 Apprenti.e animateur.ice

Dans le cadre d'un travail collaboratif avec l'animatrice enfance de la MJC, j'interviens en tant qu'animatrice jeunesse pour accompagner et former des jeunes de 15 ans + qui envisagent de passer le BAFA sur chaque période de vacances. L'objectif de cette journée est de leur fournir des connaissances et des outils concrets pour le futur brevet, tout en leur permettant de découvrir le métier d'animateur et de se faire leur propre opinion sur cette voie, indépendamment du choix parfois orienté par les parents.

La journée se déroule en plusieurs temps. Le matin est consacré à l'apprentissage du métier d'animateur : les jeunes découvrent les différents besoins des enfants selon les tranches d'âge et travaillent sur la manière de réagir à certaines situations. Ensuite, ils se regroupent par équipes pour préparer une activité adaptée à chaque tranche d'âge.

Après un repas partagé avec les enfants, les jeunes mettent en pratique leurs animations l'après-midi, accompagnés et encadrés par les animateurs du centre de loisirs. Un temps de débriefing avec moi leur permet ensuite de réfléchir sur leur expérience et d'échanger sur les réussites et les difficultés rencontrées.

En fin d'après-midi, après le goûter, les jeunes sont accompagnés dans la rédaction de leur CV et d'une lettre de motivation, afin de se préparer à de futures candidatures, avant de terminer la journée par un mot de la directrice du centre de loisirs et le départ des participants.

À l'issue de cette journée, certains jeunes prennent conscience du travail réel que demande le métier d'animateur et peuvent déterminer s'ils souhaitent réellement passer le BAFA. Il est particulièrement intéressant de leur donner ces bases et ces « billes » pour qu'ils puissent faire un choix éclairé, en autonomie, plutôt que de se laisser guider uniquement par les attentes parentales.

Cette proposition de journée est guidée par mon observation des jeunes qui souhaitent participer aux centres de loisirs pour encadrer les plus petits, ainsi que par les échanges avec ma collègue de l'enfance concernant le BAFA à 16 ans. J'ai pu constater que certains jeunes ne se rendent pas toujours compte des responsabilités humaines liées au métier d'animateur, ce qui peut entraîner un désengagement physique ou émotionnel lors de leurs stages pratiques.

En organisant ce temps de formation et de mise en pratique, j'ai à cœur de leur faire découvrir ce métier passionnant et les valeurs qui y sont liées : responsabilité, créativité, écoute et accompagnement des enfants. La journée leur permet d'acquérir des bases concrètes, de se confronter aux réalités du métier et de décider par eux-mêmes s'ils souhaitent réellement poursuivre le BAFA, plutôt que de se laisser guider uniquement par les attentes parentales

10 Sécurité physique, morale et affective

C'est la première mission de tout animateurice. Quand on parle de sécurité physique, on pense tout de suite à l'idée de faire des animations dans des espaces sécurisés. En effet, il y a dans un premier temps un enjeu majeur à choisir des lieux adaptés et cohérents avec l'activité que nous allons proposer. Il est essentiel de créer un environnement sécurisant, bienveillant et respectueux. L'animateurice joue un rôle important en adoptant une posture d'écoute et de soutien, ce qui permet aux jeunes de se sentir valorisés et en confiance.

Garantir la sécurité morale de chaque jeune, c'est s'assurer que chacun trouve sa place dans le groupe et se sente égal aux autres, avec les mêmes droits. Cela implique aussi de leur donner les moyens de comprendre le sens des règles et des interdictions, afin qu'ils intègrent pourquoi certaines limites existent. Cette dimension de notre mission rappelle l'importance des lois, qui permettent de vivre en collectivité.

La sécurité affective est liée à notre capacité à identifier les émotions que chaque jeune émettra face à une même situation. Il s'agit ensuite de voir si cette émotion est en surdosage ou en sous-dosage afin de pouvoir l'accompagner à se rééquilibrer pour éviter toute submersion, ou à l'inverse, toute absence émotionnelle grave. Ce n'est pas la plus simple des 3 sécurités mais c'est peut-être celle sur laquelle il faut le plus de vigilance. Dans ce cadre, il est important de les accompagner sur des thématiques sensibles telles que la vie affective et sexuelle, les relations amicales et amoureuses, tout en encourageant le respect mutuel et la communication. Parallèlement, les adolescents doivent être sensibilisés aux risques liés à l'alcool et aux drogues, ainsi qu'aux enjeux de prévention des discriminations et de l'égalité et l'écologie. Ceci est un travail de longue haleine, il doit avoir lieu tout au long de l'année lors de discussion informel, ou d'atelier définie. Grâce à un accompagnement bienveillant et éducatif, les jeunes peuvent ainsi explorer leur identité, apprendre à faire des choix responsables, renforcer leur autonomie, et s'épanouir pleinement dans un cadre protecteur et inclusif. Des animations de prévention et d'éducation à la vie affective sont mises en place, afin d'assurer au jeunes un espace de découverte (malle kest'en sex par exemple).

11 Les rythmes de l'adolescent

A la MJC, nous sommes vigilant.e.s au respect du rythme de chaque jeune. Nous sommes vigilant.e.s à l'évolution de chacun.e et adaptions notre posture en fonction du groupe et de ses besoins.

- **11-12 ans : début de l'adolescence** : À cet âge les jeunes entrent dans la puberté et commencent à s'affirmer tout en restant proches de leurs parents et de leur entourage. Les cercles d'amis et le sentiment d'appartenance à un groupe prennent une grande importance dans leur développement social et émotionnel. Iels découvrent comment interagir avec leurs pairs et construire des relations. À cet âge, il est également essentiel de les accompagner dans l'usage du portable et des réseaux sociaux, pour les aider à développer des habitudes sûres et responsables, tout en protégeant leur vie privée et leur bien-être.
- **13-15 ans : adolescence** : Les adolescent.es vivent des transformations corporelles importantes et commencent à remettre en question les repères familiaux (cette période peut arriver avant pour certaines personnes). Le groupe d'ami.es devient central, favorisant le sentiment d'appartenance et le développement des relations sociales. C'est une période où la confiance en soi se construit et où il est important d'ouvrir des discussions encadrées sur des sujets sensibles comme la sexualité et les addictions. Ces échanges permettent aux jeunes de réfléchir, de poser des questions, de mieux comprendre les risques et de prendre des décisions responsables pour leur bien-être et leur développement.
- **Dès 16 ans** : les adolescent.es continuent de construire leur identité d'adulte. Iels gagnent en autonomie et en responsabilité, et leurs relations sociales se diversifient et se complexifient. Le groupe de pairs reste important, mais les jeunes commencent à affirmer leurs opinions de manière plus tranchée et à se forger leur propre jugement sur les grandes questions de société. C'est également une période où iels peuvent approfondir les discussions sur la sexualité, les addictions et les choix de vie, avec une capacité accrue à réfléchir aux conséquences de leurs actes et à prendre des décisions responsables pour leur avenir.

Cette période de la vie est un passage obligé pour chacun.e. On peut observer un décalage entre les garçons et les filles. La maturité et les transformations physiques n'ont pas forcément lieu au même moment.

12 Les moyens mis à disposition

En plus des locaux gracieusement mis à disposition par la mairie de Bégard et permettant la mise en œuvre du local jeunes, il nous semble important de préciser quelques-uns des moyens, notamment humains et matériels, qui permettent la mise en œuvre opérationnelle des objectifs pédagogiques vu ci-dessus. Ce descriptif n'est en aucun cas exhaustif.

MOYENS HUMAINS

Pour rappel, les dispositions relatives aux normes d'encadrement d'un accueil collectif de mineurs ont déjà fait l'objet d'un point au paragraphe 2 de ce projet pédagogique. Il faut également avoir en tête le rapport d'animateurice diplômé.e et non-diplômé.e à savoir 50% d'animateurices qualifié.es pour 30% de stagiaires et 20% de non qualifié.es ou 50% d'animateurices qualifié.es et 50% de stagiaires.

Notre équipe d'animation est composée de :

- 1 direction/animateurice diplômée,
- 1 équipe d'agents municipaux pour l'entretien des locaux

L'équipe de la MJC dans son intégralité, constitue un support invisible sur lequel s'appuie le local jeunes pour la bonne tenue de ses missions et fait directement ou indirectement partie des ressources constamment sollicitées. On peut également inclure les agents municipaux en charge de l'entretien des locaux.

De nombreux partenaires et intervenants, qu'il serait laborieux de citer ici, sont pour autant des acteurs indispensables de la vie du local qu'il est important de reconnaître

Notre rôle :

L'animatrice accompagne les jeunes au quotidien en proposant des activités variées : ateliers créatifs, jeux collectifs, sorties culturelles ou sportives. Iels abordent ensemble également des sujets essentiels à leur développement, comme la sexualité, les relations affectives, l'usage responsable des écrans ou l'addiction. Ces temps sont principalement informels. En complément de ces échanges, des temps spécifiques y sont dédiées plusieurs fois sous formes d'animations ou d'ateliers.

L'animatrice est garante de la sécurité affective, physique et morale des jeunes. Elle développe ses actions en cohérence avec le projet éducatif de la MJC et assure la construction du programme d'animation. Elle se donne les moyens d'effectuer l'évaluation de ce projet pédagogique.

MOYENS MATÉRIELS

Locaux et équipements

Pour le local jeune concerné par ce projet pédagogique, nous utilisons les locaux de la MJC. Ce sont des locaux adaptés et validés par les services pour l'accueil des jeunes de 11 ans et plus.

Nous pouvons également avoir accès à proximité du local jeunes à :

- 2 gymnases qui peuvent être mis à disposition sur demande auprès de la mairie, 1 city stade, 1 terrain de football, 1 piste d'athlétisme, 1 skatepark et 1 pumptrack.
- Un bois très apprécié des jeunes notamment pour faire des cabanes (Gwerun). Ces espaces sont tous facilement accessibles à pied. D'autres espaces peuvent être demandés aux mairies du territoire (gymnase de Péder nec, salle informatique, etc.).

Matériels et ressources pédagogiques

Le local jeunes de la MJC dispose entre autre :

- 1 minibus 9 places. La possibilité de faire usage sur demande de celui de l'Ehpad Kreiz-ker de Bégard et ceux du club de foot de Bégard,
- du matériel pédagogique dédié (ordinateur, jeux éducatifs et magazines, etc.), du matériel de création,
- du matériel sportif (avec inventaire),
- des jeux de société, un baby foot, une console de jeux, etc.,
- Des ressources pédagogiques riches et variées sous la forme de livres et de revues à destination de l'équipe d'animation.

13 Évaluation et bilan

L'évaluation du Local Jeunes se concentre sur le bien-être, la satisfaction et la participation des jeunes et de leurs familles. Elle permet de mesurer l'impact des activités et animations et d'identifier les points à améliorer pour offrir un accueil de qualité.

Critères d'évaluation

Quantitatif	Méthode	Qualitatif	Méthode
Nombre de jeunes accueillis (par âge, sexe, commune de résidence) et volume d'heures d'accueil	Plateforme Goasso (inscriptions)	Satisfaction des jeunes concernant les animations, sorties, repas, etc.	Questionnaire numérique, discussions informelles
Objectifs fixés atteints	Bilan écrit de l'animatrice	Qualité et diversité des activités proposées, observations directs	Retours des jeunes, discussions informelles, et écrites.
Participation des familles aux activités et événements	Suivi des inscriptions et présence	Qualité de l'accueil et accompagnement des familles	Echanges informels avec les familles. Messages ou retours orales.
Implication et autonomie des jeunes pendant les activités	Observations directes	Relations entre jeunes et animateurs (écoute, encadrement, soutien)	Observations et retours des jeunes

Par ailleurs, l'évaluation globale du local est effectuée sur plusieurs plans et par plusieurs acteurs dont notamment :

- la direction de l'ALSH, la direction de la MJC et la CAF,

Les critères d'évaluation précédemment mentionnés sont donc variables selon l'acteur évaluant l'action du local jeunes.

Journée type sans sortie

(Les horaires sont variables en fonction du programme d'activités)

L'accueil se fait plus ou moins de la même manière à chaque moment de la journée car les jeunes ne sont pas forcément les mêmes aux activités.

Heure	Activité	Pourquoi
9h30-10h	Accueil	Permet de repérer l'état d'esprit des jeunes, créer un climat de confiance et préparer la journée
10h-12h	Atelier créatif, sportif ou numérique	Proposer aux jeunes des ateliers créatifs, sportifs ou autres pendant les vacances permet de stimuler leur imagination et leur créativité, développer leurs compétences, favoriser les échanges et la coopération, tout en s'amusant dans un cadre encadré et sécurisant.
12h-13h30	Repas, possibilité de manger sur place en apportant son repas	Les jeunes sont autonomes sur leurs repas avec la possibilité de chauffer ou cuire sur place. Cela favorise la responsabilité et l'autonomie, et permet à ceux qui participent à plusieurs activités dans la journée de rester sur place. Il n'y a pas de service de cantine pour les ados car nous n'avons pas la possibilité de le mettre en place.
13h30-14h	Accueil	Permet de repérer l'état d'esprit des jeunes, créer un climat de confiance et préparer la journée

14h-18h	Atelier créatif, sportif ou numérique	Proposer aux jeunes des ateliers créatifs, sportifs ou autres pendant les vacances permet de stimuler leur imagination et leur créativité, développer leurs compétences, favoriser les échanges et la coopération, tout en s'amusant dans un cadre encadré et sécurisant.
18h30-19h	Accueil	Permet de repérer l'état d'esprit des jeunes, créer un climat de confiance et préparer la journée
19h-22h30	Soirée à thème	Permettre aux jeunes de se retrouver le soir, vivre à leur rythme, découvrir des soirées originales et partager des moments conviviaux tout en s'amusant.

Journée type avec sortie

(Les horaires sont variables en fonction du programme d'activités)

L'accueil se fait plus ou moins de la même manière à chaque moment de la journée car les jeunes ne sont pas forcément les mêmes aux activités.

Heure	Activité	Pourquoi
9h30	Accueil	Permet de repérer l'état d'esprit des jeunes, créer un climat de confiance et préparer la journée
10h-12h	Trajet en mini-bus	Pour des raisons économiques, nous utilisons le minibus, qui constitue également un cadre favorable à la prise de parole des jeunes. L'absence de face-à-face direct facilite les échanges et permet une expression plus libre.
12h-13h30	Pique-nique	Le pique-nique est le mode de repas privilégié. Celui-ci est apporté par les jeunes eux-mêmes. Ce moment nous permet de se poser de prendre le temps de tous manger ensemble et d'apprendre à ce connaître mieux.
14h-16h	Activités	
16h-18h	Retour mini-bus	Les retours en minibus sont des moments clés : on débriefe la journée, on échange, on rigole et on partage (musique, école.) Un vrai temps de détente et de cohésion pour les jeunes.

14 Camps accessoire

CAMP SURF

Les jeunes de ce séjour accessoire, sont des jeunes fréquentant régulièrement le local jeunes. De nouveaux jeunes peuvent intégrer le groupe.

1 Principes d'inscriptions

- Etre adhérent de l'association.
- Inscriptions acceptées dans la limite des places disponibles (16 places). Elle se font uniquement à l'accueil de la MJC. L'animateur.ice jeunesse ne prend aucune inscription.
- En cas d'absence pour maladie, remboursement possible uniquement sur présentation d'un justificatif médical à transmettre au bureau d'accueil au plus tard la semaine suivant l'absence.

2 organisations

Un séjour aura lieu du 20 au 24 avril 2026 aux Gîtes du Twenty Nine à Ploemeur, Pointe de la Torche.

Ce séjour sera l'occasion de partager des moments conviviaux autour d'activités sportives, de découvertes locales et de vie en groupe, dans un cadre maritime exceptionnel.

Les repas pendant le séjour seront réfléchis, préparés et cuisinés par les jeunes eux-mêmes, en petits groupes tournants.

Les menus seront élaborés en réfléchissant à une assiette équilibrée et en privilégiant des produits de saison, afin de sensibiliser les jeunes à une alimentation saine, responsable et durable.

Cette organisation favorise l'autonomie, la coopération et la participation active de chacun à la vie collective du séjour.

Le camp surf sera destiné principalement à la découverte ou au perfectionnement de ce sport, accessible à tous les niveaux. Les jeunes participeront à deux cours de surf par jour, encadrés par des professionnels de l'ESB SURF school, afin de progresser à leur rythme tout en profitant du cadre exceptionnel de la côte bretonne. Le mercredi sera une journée plus tranquille avec 1

seule séance de surf, dédiée au repos et à la détente, pour permettre à chacun de récupérer et profiter d'un peu de grasse matinée avant de reprendre les vagues le lendemain.

En dehors des séances de surf, le séjour sera également rythmé par des sorties à la découverte de la vie locale. Les jeunes auront l'occasion de flâner sur les marchés, de partir en balade sur l'estran pour explorer le littoral et sa biodiversité, et de rencontrer artisans de la pratique du surf (Atelier des dunes) locaux pour mieux comprendre la richesse de ce sport. Ces moments viendront compléter les activités sportives et offrir une expérience authentique et conviviale au cœur du territoire breton.

La consommation d'alcool, de tabac/cigarette électronique (puff) ou de stupéfiants est strictement interdite dans le gîte et dans ses abords. Tout jeune surpris en flagrant délit de consommation sera exclu de l'activité, et une rencontre avec ses responsables légaux ainsi que la direction de la MJC sera organisée.

Il est demandé à chacun de se référer au règlement intérieur pour plus de précisions sur ces dispositions à l'accueil de la MJC et sur le site internet.

Les jeunes doivent suivre le règlement dont ils ont eu connaissances lors de l'inscription sous peine d'exclusions du local jeunes

3 Objectifs pédagogiques

Ce séjour accessoire va défendre les mêmes objectifs que ceux du local jeunes, car celui-ci n'ai qu'une continuité de l'espace jeunesse (cf page 7)

4 Stratégie d'intervention

Ces objectifs pédagogiques étant posés, il s'agit maintenant de les décliner de manière plus opérationnelle afin de construire le projet d'animation. Pour cela le travail va se faire sur une année en réajustant au besoin les objectifs suivants.

Objectif 1 : Mettre le bien être au cœur des vacances

- **Se détendre** : À travers les activités de surf, de vie de groupe et les moments de détente, les jeunes seront invités à vivre pleinement l'instant présent. L'objectif est de favoriser une déconnexion du quotidien et des écrans afin de s'offrir une bouffé d'air.
- **Déconnecter** : Permettre aux jeunes de se déconnecter du monde numérique, de réduire la pression liée aux réseaux sociaux et de vivre des expériences enrichissantes en plein air, tout en développant leur autonomie et leurs compétences sociales.

Surf comme moyen d'introspection

- **Mettre l'accent sur l'expérience sensorielle** : le bruit des vagues, le vent, l'équilibre sur la planche, le froids de l'eau, mettre une combinaison.

- **Apprentissage à son rythme** : laisser chacun choisir le nombre de vagues ou la durée de la session selon son confort tout cela accompagner par un moniteur de surf.

Objectif 2 : Assurer un temps d'accompagnement à destination des jeunes

- **Apprentissage des bases ou perfectionnements** : En apprenant à se dépasser, à s'entraider et à progresser ensemble sur les vagues, les jeunes renforceront leur autonomie, leur esprit d'équipe et leur estime personnelle.
- **Aider à comprendre** la gestion du temps et l'importance de rythmer les activités, le repos et les loisirs.
- **Encourager la planification simple des tâches** (préparer son matériel, organiser ses affaires pour le surf, planifier les repas).
-

Objectif 3 : offrir un espace sûr et inclusifs pour tous

- **Sensibilisation à la sécurité** Apprendre les règles de sécurité en mer (gestion des courants, vagues, météo) et sur la plage (respect des autres surfeurs, des limites).
- **Inclusion et respect de la diversité** : Accueillir les jeunes à besoins particuliers et sensibiliser tous les jeunes à l'inclusion. Encourager collaboration, écoute et entraide pour valoriser les différences et construire un groupe respectueux et inclusif

4 Les moyens

HUMAINS

L'équipe du Twenty Nine Comprend deux encadrants diplômés de surf pour nous enseigner la pratique sur la semaine, et d'une personne référente à l'accueil de l'hébergement. L'équipe de la MJC sera composée de deux animatrices en contrat CE.E

MATERIELS

Locaux et équipement

Le lieu du séjour à une capacité d'accueil jusqu'à 48 personnes. Une cuisine est à disposition avec ou sans prise en charges culinaire, ainsi qu'un dortoir et des pièces communes pour ce séjour, nous cuisinerons nos repas.

Pour les activités de surf, le club fournit tout le matériel nécessaire, y compris des planches de surf et des combinaisons de plongée. Cela permet aux participants de se concentrer sur l'apprentissage et le plaisir sans avoir à se soucier de l'équipement.

Dans le logement nous avons à disposition, magasin de surf, jeux de société, skate...

Le lieu d'accueil propose une variété de cours adaptés à tous les niveaux, allant des débutants aux surfeurs expérimentés.

Durant ce séjour nous avons 1 minibus à disposition, celui de la MJC et un en location.

Organisation de la semaine :

JOUR 1

Matin	Aprèm	Soirée
Arrivée 12h Installation/ Pique-nique (fournis par les familles)	16h-17h30 Surf 17h30-18h30 Temps libre 18h30-20h prépa repas 20h30 repas	Loup garou Coucher 22h45

JOUR 2

Matin	Aprèm	Soirée
Lever : 9h-10h Petit déjeuner 10h30-12h Surf 13h repas	16h-17h30 Surf 17h30-18h30 Temps libre 18h30-20h prépa repas 20h30 repas	Soirée film (point break) Coucher 22h45

JOUR 3

Matin	Aprèm	Soirée
Lever : 9h30-10h45 11h30-12h30 : Rencontre avec l'atelier d'édunes (shape) Petit déjeuner 13h repas	16h-17h30 Surf 17h30-18h30 Temps libre 18h30-20h prépa repas 20h30 repas	Soirée plage Coucher 23h

JOUR 4

Matin	Aprèm	Soirée
Lever : 9h-10h Petit déjeuner 10h30-12h Surf 13h repas	16h-17h30 Surf 17h30-18h30 Temps libre 18h30-20h prépa repas 20h30 repas	Soirée Coucher 22h30

JOUR 5

Matin	Aprèm	Soirée
Lever : 9h-10h Petit déjeuner 10h30-12h Surf 13h repas	15h départ	Retour 17h MJC

Le temps de sommeil des jeunes va être respecté lors de ce séjour très sportif. Chaque jeune aura des tâches de la vie quotidienne à faire afin de comprendre et d'appliquer le vivre ensemble.

Durant cette semaine, nous irons visiter un atelier de shape avec l'atelier d'éducation (fabricant de planche de surf en bois) afin de se renseigner et de se rendre compte de la fabrication et du travail que cela représente.

Évaluation et bilan

L'évaluation se fera tout au long de la semaine, avec un point bilan la veille du départ avec les jeunes.

Les retours de parents seront collectés à la suite du séjour.

Critères d'évaluation

Quantitatif	Méthode	Qualitatif	Méthode
Nombre de jeunes parti.e en camps	Plateforme Goasso (inscriptions)	Satisfaction des jeunes concernant le déroulé du camps, les activités proposées.	Questionnaire en fin de semaine, discussions informelles
Nombre d'activités proposées	Bilan écrit des animatrices	Qualité des activités proposées	Retours des jeunes, discussions informelles, et écrites.
Implication et autonomie des jeunes pendant le séjour	Observations directes	Relations entre jeunes et animatrices (écoute, encadrement, soutien)	Observations et retours des jeunes

Note : Cette liste peut évoluer selon les besoins et les retours des jeunes et de leurs familles.